Parcours de formation sur l'innovation

Service déconcentré - SGAR Occitanie - 2017

Découvrez un parcours de formation-action favorisant la montée en compétences d'une équipe de pionniers de l'innovation issus de l'ensemble des services de l'État, dans le cadre du laboratoire d'innovation territoriale de la région Occitanie.

Formation
Occitanie
Premier Ministre

Description du projet

Dans le cadre du laboratoire d'innovation territoriale de la région, le projet concerne la mise en place d'un parcours de formation-action favorisant la montée en compétences d'une équipe de pionniers de l'innovation issus de l'ensemble des services de l'Etat en région : les cinq directions régionales sous l'autorité du préfet (DIRECCTE, DRAC, DRAAF, DREAL, DRJSCS), ainsi que la DRFIP, l'ARS, le Rectorat, les préfectures et les sous-préfectures, ainsi que les DDI.
Cette initiative est destinée à professionnaliser les agents en charge de l'innovation afin de diffuser la culture de l'innovation au sein des services de l'Etat en région. La formation à la facilitation a permis de fédérer une partie de la communauté de référents qui comprend 47 agents sur toute la région. Les méthodes acquises lors de la formation ont rapidement été déployées dans l'écosystème régional. Cette pratique issue du design thinking a pour objectif de favoriser la co-construction des projets en adoptant, pour le facilitateur, une posture d'accompagnement et de catalyseur/accélérateur des séquences d'intelligence collective, dans la mesure où ce sont les agents qui concevront eux-mêmes les solutions, en associant, si besoin des partenaires et en adoptant d'autres points de vue.
Ainsi, la référente de la préfecture du Lot a mis en place un Hackaton lors d'un week-end, d'autres ont facilité des réunions de travail pour élaborer des projets de service. Outre l'acquisition de compétences, cette formation commune a permis au réseau de se renforcer et de se mobiliser pour s'épauler sur des séances de facilitation. Un an après, lorsque le réseau présente ce qu'il a produit à Toulouse, Montpellier ou Cahors, il retient que le fonds a été, par son soutien, un accélérateur déterminant pour consolider le réseau des référents de l'innovation autour d'un socle commun de compétences nouvelles : la facilitation. En complément de la diffusion de ces nouvelles méthodes de travail centrées sur la participation des agents, les facilitateurs sont également les relais de l'école de l'innovation managériale pour susciter des candidatures et renforcer ces dynamiques en région Occitanie.

Objectifs et finalités

L’objectif de ce parcours est d’assurer une montée en compétences collective de cette équipe, préalable à l’enclenchement et à la structuration d’une dynamique de transformation interne. Il s’agit également d’assurer une autonomisation progressive des pionniers de l’innovation par l’appropriation de méthodes de coaching de projets innovants. L’internalisation de ces compétences doit ainsi garantir la pérénnité du dispositif au-delà des 18 mois de financement du PIA. Ainsi, après le départ du coach qui sera financé sur les crédits du PIA, ces pionniers devront être en capacité de jouer eux-mêmes le rôle de coach (à moyen ou long terme, le rôle de coach pourrait être une fonction « tournante » occupée tour à tour par chacun des pionniers). Concernant le contenu, le parcours doit permettre d’acquérir une bonne connaissance des méthodes collaboratives et des pratiques innovantes mobilisables pour conduire un projet. Il doit également permettre aux pionniers de l’innovation de gagner en autonomie pour être en capacité de « challenger » un porteur de projet sur le plan méthodologique ou conduire euxmêmes un projet innovant, en utilisant des techniques d’animation favorisant la créativité et la co-construction et en mettant en oeuvre des démarches « réellement » centrées sur les usagers et les agents. Ils pourront ainsi être en capacité d’organiser au sein de leurs services des séminaires, des séances d’idéation, des focus group ou des ateliers associant des citoyens ou des partenaires extérieurs. Enfin, le parcours prévoit un module spécifique pour exercer le rôle du coach. Cette formation pourra être dispensée au fil du projet, ponctuellement, en totalité ou en partie, lorsqu’un nouveau pionnier de l’innovation rejoindra l’équipe.

Mise en place d'un parcours de formation.